

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} OCTOBRE 2020

Étaient présents : Ronan JUHEL, Yves LOYER, Reine-Claude LUCAS, Olivier THOMAS, Régis ROBERT, Fabien DRAMARD, Damien GUÉGAN, Élodie SAMZUN, Katia LE PORT, Jean-Charles RIOU,
Absents avec pouvoir : Soizic LUCAS pouvoir à Yves LOYER, Jacky LE NEUN pouvoir à Ronan JUHEL, Vanina CHAMBRIER pouvoir à Katia LE PORT
Absent excusé : Annick ALLAIN, Cécilia REPÉSSÉ
Absent :
Secrétaire : Régis ROBERT

VIGIPOL - COMITE SYNDICAL ET DEMARCHE INFRA POLMAR

➤ Comité Syndical

Le Conseil Municipal du 8 juillet 2020, par sa délibération n° 3 (réf. 2020-045) a désigné ses délégués pour siéger au Comité Syndical de VIGIPOL :

❖ Titulaire : Olivier THOMAS

❖ Suppléant : Jacky LE NEÛN

Environ trois réunions par an sont organisées.

➤ Démarche Infra POLMAR

De plus, la commune est engagée dans une démarche Infra POLMAR avec VIGIPOL, qui vise à préparer la commune à gérer une pollution maritime.

Il est donc nécessaire de désigner un référent élu et un référent technique Infra POLMAR.

❖ Référent élu : Yves LOYER

❖ Référent technique : Violaine PORTUGAL

Environ une réunion par an est organisée.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les référents désignés pour la démarche Infra POMAR

SECURITE ROUTIERE – DEMANDE D'UN ÉLU RÉFÉRENT SUPPLEANT

Le conseil municipal, lors de sa séance du 8 juillet 2020, délibération n° 2020-047, a désigné Jacky LE NEÛN, référent de la commune pour la sécurité routière.

☞ Titulaire : Jacky LE NEÛN

Or, il est nécessaire de désigner un élu référent suppléant.

☞ Suppléant : Elodie GUEGAN

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'élu référent désigné ci-dessus.

PAYS D'AURAY – MISSION LOCALE

Par délibération n°4 (réf : 2020-046) le 8 juillet 2020, les deux membres de la mission locale du Pays d'Auray, à voix délibératives ont été nommés.

Néanmoins, l'écrit de la délibération indiquant uniquement Pays d'Auray, il convient de préciser « Mission Locale ».

« Mission locale » du Pays d'Auray :

➤ Cécilia REPÉSSÉ

➤ Jean-Charles RIOU

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les élus désignés.

CONSEILLERES REFERENTES : COVID-19, SITE INTERNET, FACEBOOK

➤ COVID-19

❖ Katia LE PORT

➤ SITE INTERNET

❖ Cécilia REPÉSSÉ

➤ FACEBOOK

❖ Élodie GUÉGAN

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les conseillères référentes désignées.

DERATISATION - FARAGO

Monsieur le Maire expose les quatre propositions de contrat sollicitées auprès de FARAGO.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, retient à l'unanimité la prestation avec :

- 4 passages sur les lieux et bâtiments publics
- 4 passages chez les particuliers
- Stock de 4 Sanitox et 4 Brofar déposé en Mairie

et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat d'un montant de 6 576 € TTC pour une année.

RESTAURANT SCOLAIRE - CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DU MORBIHAN 2020-2021

Monsieur le Maire propose de reconduire le contrat d'analyse pour le service cantine. Le montant est de 246,70 € TTC pour l'année 2020/2021, soit une augmentation de 2,44 %.

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE D'UNE DUREE DE TROIS ANS AVEC LA SOCIETE H.T.P. : SPECTACLE PYROTECHNIQUE

Monsieur le Maire expose la proposition de convention formulée par la société H.T.P., à savoir ;

Convention d'une durée de 3 années : les spectacles d'une valeur de 13 000 € sont proposés au tarif de 12 000 € pendant 3 ans, soit 36 000 € pour les 3 années.

Cette diminution permet de réaliser une prestation de 3 000 € en décembre 2020, pour la fête de Noël selon les conditions sanitaires.

PROPOSITION DÉCORATION LUMINEUSE PERIODE DE FIN D'ANNEE – CHOIX : MOTIF / ACHAT / LOCATION

Monsieur le Maire a sollicité deux propositions de décorations lumineuses pour la période de fin d'année de la part de la Société HTP.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et voté à l'unanimité, retient la solution de l'acquisition de la boîte aux lettres d'occasion au prix de 2 690 € HT, soit 3 228 € TTC.

PROJET EOLIEN ENTRE GROIX ET BELLE-ILE – DEMANDE D'INSTALLATION DE STATION METEO SUR LA PARCELLE ZA 106 A DEUBORH ET INFORMATIONS SUR LES PROJETS

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du 7 juillet 2020 de Madame Lise CROS, chargée de projets EOLFI, sollicitant l'installation d'une station météo sur Belle-Ile et notamment sur la parcelle communale ZA 106 à Deuborh, apparaissant comme un des meilleurs sites recensés.

Le déploiement de cette station est prévu sur une durée minimum de deux années.

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité ce projet, autorise cette installation, autorise Monsieur le Maire à signer la convention jointe et charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente convention, qui engendre en contrepartie une indemnité annuelle de 800 €.

PROPOSITION D'ACHAT DE LA PARCELLE ZR 96 A BORDERUNE DE 2 240 M² (VIGIE)

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du 3 février 2020 : offre d'achat de la parcelle ZR 96 à la Vigie.

Le conseil trouve intéressant ce projet d'achat pour faire découvrir le patrimoine et propose un montant de 800€, et autorise le maire à négocier.

DEMANDE D'EXPLOITATION DE LA PARCELLE ZA 10 A DEUBORD DE 4 670 M²

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Sylvain MACÉ qui demande à exploiter la parcelle communale ZA 10 avec un contrat de bail prévoyant un prix de fermage.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, détermine le tarif à 40 € pour la parcelle par an et charge Monsieur le Maire de signer le contrat de « bail à ferme » rédigé par la CPIE (P.J.).

PREVISIONS BUDGETAIRES 2020 – DECISION MODIFICATIVE

Budget camping : N° 1/2020

Chapitre 042		Dépenses de fonctionnement				Chapitre 040		Recettes d'Investissement			
Chapitre	Compte	Intitulé	BP	DM	BC	Chapitre	Compte	Intitulé	BP	DM	BC
042	678	Autres charges exceptionnelles	300,00	- 300,00	0						
042	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	4 675,00		4 675,00	040	28158	Amortissement des autres installations	100,00	-	100,00
						040	28182	Amortissement matériel de transport	4 575,00	-	4 575,00
042	6812	Dotations aux amortissements des charges de fonctionnement	945,00		945,00	040	4818	Dotations aux amortissements des charges de fonctionnement		945,00	945,00
TOTAL			5 920,00	-	5 620,00	TOTAL			4 675,00	945,00	5 620,00
67	678	Autres charges exceptionnelles		350,00		16	1641	Emprunt	30527,69	- 945,00	29582,69
022		Dépenses imprévues		- 50,00							
TOTAL				300,00		TOTAL				- 945,00	
Incidence sur la section de fonctionnement				0		Incidence sur la section d'Investissement				0	

Le conseil municipal, après avoir délibéré et voté, approuve à l'unanimité la décision modificative ci-dessus.

CAMPING / CENTRE D'ACCUEIL – REMBOURSEMENT DE SÉJOURS

Monsieur le Maire présente plusieurs demandes de remboursement d'acompte formulées par des personnes à risque avaient annulé leur séjour pendant la période après déconfinement.

Accord du conseil.

EMPLOI NON TITULAIRES - ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ, SAISONNIERS

Monsieur le Maire évoque :

- la nécessité d'un agent supplémentaire en août pour un mois,
- la nécessité de prolonger le contrat du 16 septembre au 30 octobre 2020, soit 1,5 mois, soit un total de 4,5 mois à temps plein pour la saison 2020.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces ajustements.

TEAM BELLE-ILE – DEMANDE D'AIDE EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'association TEAM BELLE-ILE aux conseillers municipaux, courrier transmis par mail le 29 septembre à chaque conseiller.

Il rappelle :

- Que la répartition de l'enveloppe des subventions aux associations a été faite par Madame le Maire avant l'installation de la nouvelle équipe municipale ;
- Que les budgets sont, par conséquent, établis sur cette base.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, souhaite attendre 2021 pour prendre en compte les nouvelles demandes et pour appréhender la répartition de l'enveloppe 2021, en tenant compte des nouvelles demandes.

Par ailleurs, Monsieur le Maire propose de rencontrer le demandeur.

ASSOCIATION DE PARENTS DES LYCEENS INSULAIRES (A.P.L.I) – DEMANDE DE SOUTIEN

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail de l'A.P.L.I. (Association des Parents de Lycéens Insulaires), transmis le 29 septembre aux conseillers, ainsi que de la réponse de Madame Annaïck HUCHET, présidente de la Communauté de Communes de Belle-Ile.

La demande de l'association concerne les rapatriements effectués par l'association APLI dans le cadre des protocoles COVID.

Les quatre Maires se rencontreront et apporteront une réponse à l'association.

COLLEGE MICHEL LOTTE - DEMANDE D'UTILISATION D'UNE SALLE A TITRE GRATUIT

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les deux demandes formulées par le collège Michel Lotte pour leur projet « (DÉ)-CAMPER ».

1 – Utiliser l'espace du Port, les 13,14 et 15 novembre prochain, voire plus.

2 – Mise à disposition d'une salle le vendredi 13 novembre 2020, à titre gracieux pour la venue de tous les 5^{ème}, salle de repli et/ou déjeuner.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, octroi l'usage à titre gratuit de la salle de restauration et cuisine du Centre d'Accueil Willaumez, salle adaptée à la demande.

CHAMBRE D'AGRICULTURE - DEMANDE D'UTILISATION D'UNE SALLE A TITRE GRATUIT

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de gratuité de la Chambre d'Agriculture qui dispense une formation gratuite aux agriculteurs le 19 novembre 2020 de 9h à 17h, et de fait sollicite l'usage à titre gratuit d'une salle adaptée.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, octroi l'usage et la gratuité de la salle du Centre d'Accueil Willaumez.

ADAPTATION DE LA GRILLE TARIFAIRE 2020 DU CENTRE D'ACCUEIL WILLAUMEZ

Suite à une demande de salle sur plusieurs séances d'occupation, pour une association qui dispense des cours, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer un tarif intermédiaire pour la location de la salle et de la cuisine au Centre d'Accueil Willaumez pour une demi-journée, soit une occupation de 6 h consécutives.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité du tarif de 50 €. La grille tarifaire est ainsi complétée.

CENTRE D'ACCUEIL WILLAUMEZ				
Type de location	Tarifs Nuitée 2019 HT	Tarifs Nuitée 2019 TTC	Tarif semaine (7 jours) 2019	Tarif semaine (7 jours) 2019
Chambres 2 lits superposés + douche et WC communs (1 personne)	15,91	17,50	100,00	110,00
Chambres 2 lits superposés + douche et WC communs (2 personnes)	31,82	35,00	200,00	220,00
Chambre 2 lits côte côte + douche et WC privatifs (1 personne)	20,00	22,00	140,00	154,00
Chambre 2 lits côte côte + douche et WC privatifs (2 personnes)	40,00	44,00	254,55	280,00
Chambre 5 lits simples + douches et WC privatifs	70,00	77,00	440,91	485,00
Studio 1 lit double + 2 lits simples + cuisine, douche, WC privatifs	55,45	61,00	350,00	385,00
Tarif Groupe	de 15 à 25 p	de 26 à 35 p	plus de 35 p	
% de réduction sur le séjour	5%	10%	15%	
Tarif Draps	Tissus	Jetables (2 nuits maxi)		
Couchage 1 place	7,00	2,20		
Couchage 2 places	9,40	3,30		
Tarif location de salle	Journée	1/2 journée		
Salle + cuisine	80,00	40,00		
Salle + Cuisine (tarif intermédiaire, environ 6 heures)	50,00			

FORMATION DES ELUS – COMMUNICATION AUX ELUS ET MISSION DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire évoque les deux contenus de la circulaire du 31 août 2020 reçu le 10 septembre dernier (transmise le 29 septembre aux conseillers municipaux).

A savoir :

- Les nouvelles règles applicables au droit individuel à la formation des élus locaux.
- Les obligations des collectivités s'agissant de la formation de leurs élus.

Dans la circulaire, les nouvelles règles applicables au droit individuel et à la formation des élus locaux sont expliquées et il revient à chacun d'en solliciter les droits.

S'agissant de la formation de leurs élus, les collectivités ont trois missions :

- Organisation d'une formation au cours de la première année de mandat pour tous les élus ayant reçu une délégation.
- Délibération dans les trois mois qui suivent le renouvellement du Conseil Municipal, à savoir le 2 octobre 2020, afin d'établir les conditions d'exercice du droit à la formation des élus municipaux. Cette délibération doit être l'occasion d'établir un plan de formation, prenant la forme d'un tableau récapitulatif des actions de formation des élus financées par la commune pendant le mandat :
 - Exécutif = 4 par élu
 - Conseillers Communautaires = 2 à 3 par élu
 - Conseillers Municipaux = 2 par élu
- Inscription au sein du budget prévisionnel d'un montant dédié à la formation des élus : minimum égal à 2 % du montant total des indemnités susceptibles d'être allouées aux membres du Conseil Municipal : si les sommes n'ont pas été consommées en fin d'exercice, elles doivent être reportées sur l'exercice suivant.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité les conditions d'exercice du droit à la formation des élus municipaux présentée (plan de formation joint).

COMMUNICATION SUR LES ACTES PASSES CONFORMEMENT A LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

• Communication sur les marchés publics passés depuis le 30 juillet 2020

Budget	Date	Fournisseur	Objet	Montant en €	
				HT	TTC
Principal	20/07/20	Laboratoire Départemental d'Analyses du 56	Convention formation hygiène et sécurité alimentaire + HACCP pour 2 agents	560,00	672,00
Principal	24/07/20	SARL LE BOUT DU MONDE	Empreinte pour cachets TRODA au nom du Maire	86,75	104,10
Principal	03/08/20	OUEST FRANCE	Renouvellement abonnement 310 exemplaires		346,00
Principal	04/08/20	Les Jardins de Belle-Ile	Etêtage de 2 oléarias, rabattage sureau et troène	1 310,10	1 572,12

Principal	10/08/20	SARL ABOUD Bâtiment	Location pelle à chenilles 1,8 T sans chauffeur	560,00	672,00
Principal	11/08/20	Les Incorruptibles	Adhésion à l'association		30,00
			Livres 32ème prix des incorruptibles		392,19
Principal	12/08/20	SARL ABOUD Bâtiment	Location pelle 11 T à pneu avec chauffeur	80,00	96,00
Principal	14/08/20	Micro Entreprise Pierre Eau Services	Remplacement chauffe-eau Mairie	568,35	568,35
Principal	19/08/20	CHAMPENOIS COLLECTIVITES	Vêtement de travail cantine	350,77	420,92
Principal	19/08/20	Atelier de Création et de Mise en page	Panneaux Port-Puce / Petit Donnant	288,00	345,60
Principal	20/08/20	Berger Levrault	Registre déclarations préalables et permis de démolir	36,87	44,24
Principal	25/08/20	SIRAP	Licence Pervasive pour SIG communal (2)	230,00	276,00
Principal	25/08/20	SIRAP	Licence Pervasive pour SIG communal + 1 licence SIG	483,00	579,60
Principal	31/08/20	NCI	Sel de Déneigement	800,00	960,00
Camping	02/09/20	G PLUS DISTRIBUTION	Protèges oreillers	52,00	62,40
Principal	07/09/20	AUSTRAL HORIZON	Acide acétique 80 % entretien cimetière (vinaigre)	1 155,00	1 482,00
Principal	07/09/20	OVH	Renouvellement hébergement site www.sauzon.fr	71,88	86,26
Principal	11/09/20	GARZYNSKI TRAPLOIR	Dépannage éclairage public du port et Place de l'Eglise	1 445,00	1 734,00
Principal	18/09/20	Sapins de Noël Bretons	Sapins de Noël : 10 entre 1,20 m et 6 m	485,67	534,24
Principal	24/09/20	Bretagne Air Net	Nettoyage des hottes cantine	470,00	564,00

COMMUNICATION SUR LES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

• Communication sur les contrats d'assurances signés

Budget	Date	Fournisseur	Objet	Montant en € TTC
Principal	1/10/20	GAN Assurances	Assurance Dommage Ouvrage Salle Sarah Bernhardt (contrat reçu le 17/09/20)	8 136.00
Principal	1/10/20	GAN Assurances	Avenant au contrat Multirisques commune période du 1/04/20 au 30/03/21 (avenant reçu le 17/09/20)	17 628.19

La séance est levée à 22h56